

COMMUNIQUE DE PRESSE du 5 décembre 2019

91, rue du Fg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 69 86 00  
Fax : 01 43 87 96 56  
E-mail : [direction@safer.fr](mailto:direction@safer.fr)  
Internet : [www.safer.fr](http://www.safer.fr)

*Pour connaître le prix des terres,  
des vignes, des forêts,  
montant des fermages :  
[www.le-prix-des-terres.fr](http://www.le-prix-des-terres.fr)*

Association  
régie par la loi du  
1<sup>er</sup> juillet 1901  
SIRET 309 332 310 00031  
APE 9411 Z

## Il faut une loi qui marque l'avenir !

**A l'Assemblée des Territoires des Safer, jeudi 28 novembre à Paris, Didier Guillaume, le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, affirme : « il faut une loi qui marque l'avenir ! »**

### Des constats préoccupants

Emmanuel Hyst, Président de la FNSafer a présenté au Ministre un constat préoccupant : « les dérives permises par les nouvelles formes d'accès au foncier » accentuent la concentration des exploitations agricoles et la financiarisation de l'agriculture au détriment de l'installation des jeunes, de l'emploi et de la préservation du modèle d'exploitation familiale. Le visage de l'agriculture et des territoires pourrait bien en être profondément modifié. Emmanuel Hyst a donc invité Monsieur le Ministre Didier Guillaume à « agir de toute urgence et à être le Ministre qui aura permis la préservation du modèle français en redonnant aux Safer les moyens d'agir ».

### Des Safer garantes de l'équilibre

Didier Guillaume partage les constats et les orientations des Safer : « le foncier est un enjeu important pour la société. Il rappelle que « le rôle des Safer est bien de garantir la stabilité nationale. Vous êtes les gardiens de l'équilibre » et d'ajouter « nous pourrions laisser faire... mais nous changerions totalement l'équilibre de notre nation. Et nous ne le voulons pas. »

### Quel modèle agricole voulons-nous ?

Le Ministre réaffirmera sa volonté « d'aller jusqu'au bout, c'est trop important » car la question qui se pose et qui doit nous guider est « quel modèle agricole voulons-nous ? Mais pour y parvenir, il est indispensable qu'il y ait une concertation au sein de la profession agricole et au sein des différentes forces politiques. Il avertit : « nous allons travailler ensemble au premier semestre 2020 » et se déclare favorable au passage par la voie réglementaire de certaines mesures d'urgence qui feraient consensus. Concernant le projet de loi foncière, il ajoute que cela prendra du temps : « il faut que la loi marque les décennies qui arrivent. Elle doit marquer l'avenir. »

### Contacts :

Service communication : 01 44 69 86 37 / 09 / 15